TAXE D'AMENAGEMENT

VALEURS FORFAITAIRES

Les valeurs forfaitaires sont actualisées chaque année en fonction de l'ICC.

Valeurs annuelles au mètre carré de la taxe d'aménagement

2016 2017 2018 2019 Hors Île-de-France 701 € 705 € 726€ 753€ En Île-de-France 795 € 799 € 823€

Valeur forfaitaire pour certains aménagements ou installations

Type d'aménagement ou d'installation

Valeur forfaitaire

Emplacement de tente, caravane et résidence mobile 3 000 € par emplacement

de loisirs (terrain de camping ou aire naturelle)

Habitation légère de loisirs (HLL)

Piscine

Éolienne de plus de 12 m de hauteur

Panneau photovoltaïque (capteurs solaires destinés à la production de l'électricité) fixé au sol *

Aire de stationnement extérieure

10 000 € par emplacement

200 € par m²

3 000 € par éolienne

10 € par m² de surface de panneau

de 2 000 € à 5 000 € par emplacement (selon la délibération de la collectivité territoriale).

CALCUL – SIMULATEUR

(accessible sur service-public.fr

Pour vous aider à calculer le montant de la taxe d'aménagement relatif à votre projet de construction, nous mettons à votre disposition un simulateur ainsi que les données sur les taux applicables.

Simulez le montant de la taxe d'aménagement de votre projet

Un tableur (format odt ou xls) permettant de simuler le montant de la taxe d'aménagement est mis à disposition. Il vous suffit de compléter les informations relatives à votre projet (surface taxable, etc...) et aux taux déterminés par les collectivités territoriales (voir tableur ci-dessous).

Simulateur Taxe d'aménagement (format Excel) (Excel- 399 ko)

Simulateur Taxe d'aménagement (format Open Office) (OpenDocument Spreadsheet- 372.8 ko) Notice d'utilisation du simulateur (PDF- 613.6 ko)

Précautions d'emploi : utiliser de préférence les formats Ooo 3.3 ou Excel 2000 pour ouvrir le simulateur. Le fonctionnement avec Excel 2003 et 2007 est possible, cependant quelques différences d'affichage au niveau des boutons sont constatés mais ces dernières n'impactent pas les calculs. La compatibilité avec Excel 2010 n'est pas garantie.

^{*} Les panneaux solaires thermiques, qui produisent de la chaleur, ne sont pas taxés.

Un tableur présentant l'ensemble des taux applicables sur le territoire national pour l'année 2018

Ce document regroupe les taux applicables en France pour chacun des bénéficiaires de la taxe d'aménagement l'ayant instituée (commune ou intercommunalité, département et région lle-de-France).

NB : Cette liste présente les taux applicables pour les autorisations délivrées en 2018, sous réserve de la correcte transmission des données par les collectivités et de la bonne intégration des données. Ces taux sont en ligne à titre purement indicatif et ne peuvent être opposables à l'administration. Ceux-ci sont susceptibles d'évoluer chaque année.

Le montant indiqué par le simulateur vous donne une appréciation de la taxe à payer, au regard des éléments fournis ou bien renseignés par vos soins.